

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS ET DE SION

ABONNEMENTS:

SUISSE: 1 an Fr. 12.50, av. Bullet. officiel Fr. 19.50
6 mois Fr. 6.75, av. Bullet. officiel Fr. 10.50
3 mois Fr. 4.—, av. Bullet. officiel Fr. 6.25
ETRANGER: 1 an Fr. 25.—. Envoi par numéro.

Joindre: 20 ct. en timbres-poste à vos changements d'adresse

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS PARRAISANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - REDACTION: IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratifiori - SION - Téléphone 2 19 05 (2 15 84) - Chèques postaux Ilc 1748

RÉGIE DES ANNONCES Publicitas S.A.

Av. de la Gare - SION - Tél. 2 12 36 - Ch. post. Ilc 485
Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger
ANNONCES: la ligne mm. Canton 10 ct. - Suisse 18 ct.
AVIS MORTUAIRES: 16 centimes la ligne millimètre.
PFLAMES: Valais 29 ct. - Suisse 27 ct. -

L'Harmonie de la loi fiscale

Il nous a été donné récemment d'assister à une conférence d'orientation au sujet de la nouvelle loi fiscale. Divers orateurs y prirent la parole pour présenter des aspects différents, mais tous harmonieux, de cette loi. Ils ne nous en voudront pas, cependant, si nous déclarons que le plus remarquable, le plus convaincant, fut M. le député Edmond Giroud.

Faut-il s'en étonner? Dès qu'il fut nommé président de la commission chargée de faire au Grand Conseil les propositions pour les seconds débats, M. Edmond Giroud se mit à étudier avec une sorte de passion l'avant-projet issu des premières délibérations, à le parfaire, à le polir, à le changer parfois, et chercha dès lors à convaincre tous ceux qui avaient avec lui mission de mettre sur pied le projet. Nous ignorons s'il fut parfois lui-même convaincu par d'autres. Mais ce dont nous fûmes témoins, c'est que, aux seconds débats du Grand Conseil, il fut parfois lui-même convaincu de ses pairs, non par des artifices de langage, des effets oratoires, des propos démagogiques — nous pourrions faire mourir cet homme d'une attaque, si nous l'en soupçonnions, lui qui est l'adversaire de toute démagogie — mais par des exposés clairs, logiques, une argumentation qu'il dut souvent reprendre, mais qui finit par porter ses fruits naturels.

Une expression que M. Giroud tient en affection et sur laquelle nous aurions été tenté, cédant à notre légèreté coutumière, de le chicaner, c'est que la nouvelle loi fiscale a été « profondément pensée ». Blague à part, nous en avons toujours été convaincu. Toutes les attaques que l'on a faites au Grand Conseil — et il y en eut, notamment de l'impétueux Dellberg — contre le projet mis au point par M. Giroud, furent repoussées parce que, précisément, le président de la commission sut montrer l'incohérence que les propositions d'amendement auraient introduites dans un projet dont la cohérence était la qualité essentielle. Mais, pour que cette cohérence fût profonde, et non pas seulement superficielle, il avait fallu en effet penser profondément cette loi.

Il avait fallu surtout la fonder sur des assises solides. C'était la recherche, extrêmement ardue devant le maquis des lois fiscales en vigueur dans différents cantons et qui ne se préoccupant pas toutes extrêmement d'un tel souci, des principes de la

fisalité. On ne construit vraiment une loi saine, quel qu'en soit le domaine, que sur des bases doctrinales, sur des fondements juridiques. Encore, ici, s'agit-il d'aller assez profondément dans les choses et de ne pas se contenter des fictions juridiques approuvées qui n'ont pas toutes comme source une vérité de philosophie ou une évidence expérimentale. Beaucoup se contentent de lieux communs et, même répudiant la guerre, proclament que les finances publiques en sont le nerf. Belle raison pour les abolir!

Or, de la conférence à laquelle nous avons assisté, deux orateurs nous ont fait conclure plus fermement que la loi fiscale proposée à notre votation se préoccupe des fondements philosophiques de la fiscalité. M. Giroud les a exprimés de cette façon:

L'objet d'une loi fiscale doit être:

- a) de répartir les charges fiscales entre tous les citoyens contribuables, mais en tenant compte des moyens réels de chacun (le mot est souligné à dessein);
- b) de donner à l'Etat les moyens indispensables pour s'acquitter convenablement des devoirs de sa charge.

La nécessité de la nouvelle législation apparaît dès lors clairement; en effet, nous vivons dans un régime financier où les moyens réels comptent fort peu pour certaines classes; d'autres part, on se procure des recettes par des moyens qui ne sont pas fondés en légalité et qui sont de simples expédients fiscaux. Ces expédients procurent des recettes fiscales qui sont d'environ onze millions. D'autre part, quant au premier point, on ne tient compte ni du revenu agricole — la terre étant par contre trop lourdement imposée, ce qui fait un trompe-l'œil pour la plupart des paysans à fortune modeste — ni des charges légales d'entretien.

Tout ceci mérite d'être développé, et nous nous y attacherons. Il importe de montrer l'harmonie de la loi, de faire entendre aux agriculteurs, contrairement à ce que leur prêchent des missionnaires qui n'ont pas compris le problème et cherchent à faire leur salut sans se préoccuper de celui des ouailles qu'ils incitent à la résistance, combien cette loi est pour eux plus équitable — en même temps que plus juste — que le régime fiscal actuel, où l'on feint de ne pas trop demander pour mieux prendre par voie détournée.

S. M.



PERSONNALITÉS SUISSES DONT ON PARLE. — En haut à gauche: M. Secretan, ministre démissionnaire du Caire. — En bas à gauche: le nouveau ministre en Egypte et au Moyen-Orient, M. H. Beat von Fischer. — Au milieu en haut: M. Oeri, conseiller national qui a démissionné. — Au milieu en bas: M. N. Jaquet, conseiller national qui remplace M. Oeri. — En haut à droite: M. Federico Piantini, directeur du IVme arrondissement douanier, démissionnaire. — En bas à droite: M. Ernest Campiche, du Vme arrondissement, qui se retire également.

Le dernier des Aztèques

En 1525, au Mexique, le conquérant espagnol Cortés faisait pendre haut et court Cuauhtemoc, dernier empereur des Aztèques. Le corps du supplicié disparaissait le jour même. Et, depuis, nul ne savait ce qu'il avait pu en advenir...

Or, la semaine dernière, dans le village perdu d'Ixcateopan, à 200 kilomètres au sud de Mexico, on retrouvait le squelette, paré de bijoux, du monarque.

L'histoire de cette étrange découverte remonte, en fait, à quelques mois. En juillet dernier, le Dr Eulalia Guzman, directeur du musée national de Mexico, recevait un extraordinaire document à lui adressé par un humble prêtre de la paroisse d'Ixcateopan. Il s'agissait d'un parchemin jauni et craquelé où l'on pouvait lire avec peine la signature malhabile de Francisco Toribio de Benavente, religieux espagnol, compagnon de Cortés, surnommé Motolinia — le pauvre homme — à cause des disciples ascétiques qu'il s'imposait à lui-même pour la plus grande gloire de Dieu.

Dans la lettre qui accompagnait l'envoi, le prêtre expliquait que le parchemin lui avait été confié par un vieil Indien à son lit de mort. Celui-ci le tenait de son père. Et la pieuse transmission remontait à la nuit des temps. Mais, comme le mourant n'avait pas de fils, il croyait bien faire en confiant, à son tour, le précieux document aux mains d'un ecclésiastique. Ce qu'il contenait, nul n'avait songé à s'enquérir. Pour le vieil Indien, ce rouleau jauni était un talisman dont la perte pouvait entraîner les pires catastrophes. A l'examen, le desservant d'Ixcateopan avait reconnu les traces d'une écriture archaïque, mais trop peu savant pour essayer d'en traduire le sens, il s'était borné à l'exorciser selon le rituel, et l'ayant ainsi débarrassé de son pouvoir maléfique, il l'avait adressé au seul personnage qui lui parut compétent.

Le Dr Guzman pâlit pendant quatre mois sur la traduction — ou plutôt sur la reconstitution du texte et put déchiffrer enfin qu'il s'agissait de la relation d'un moment historique de la conquête du Mexique.

Le padre Toribio relatait la mort horrible et in-

juste du dernier empereur prisonnier sur parole de Cortés, depuis quatre ans, et décrivait comment, lui, représentant du Seigneur, indigné par la cruauté du conquérant, avait, au nom de la charité chrétienne, dépendu le corps du supplicié durant la nuit et avait réussi avec l'aide de quelques guerriers aztèques, à lui donner secrètement une sépulture à Ixcateopan, lieu de naissance de l'empereur défunt.

Pour garantir l'inviolabilité du tombeau, le padre avait fait édifier une chapelle sur l'emplacement même où reposaient les restes du souverain.

Au cours des siècles qui suivirent, la chapelle connut de nombreux avatars. Mais elle fut toujours reconstruite sur les mêmes fondations. C'est donc avec une quasi-incertitude que le Dr Eulalia Guzman prit, la semaine dernière, la tête d'une expédition qui mit le cap sur l'humble bourgade d'Ixcateopan.

A la lueur des chandelles de cire, on creusa fiévreusement le sol. Et bientôt le pic des archéologues heurta une dalle. On la souleva. Et aux yeux éblouis des témoins, apparut le squelette rutilant de bijoux, de celui qui reposait là depuis plus de quatre siècles. Autour de ses poignets cerclés d'or, un rosaire enroulait encore ses grains de bois; à ses mains, croisées sur la poitrine, étincelaient sept lourdes bagues faites d'émeraudes et d'or; un collier à triple rang d'améthystes jetait des lueurs mauves autour des vertèbres cervicales, les bras, à la hauteur des biceps, portaient également des anneaux de métal précieux incrustés de pierres multicolores; enfin, au milieu du bandeau frontal d'où s'élevaient autrefois les plumes d'aigle, insigne de commandement, une énorme escarboucle scintillait de tous ses feux, au-dessus des trous d'ombre des orbites...

Emus aux larmes par leur découverte, les compagnons du Dr Guzman se tinrent longtemps immobiles autour du tombeau, tandis que le docteur recouvrait précieusement les restes du dernier empereur sous les plis soyeux du drapeau du Mexique.

Des cérémonies spéciales célébreront bientôt l'événement.

Sur deux Expositions

Vers la fin de l'été, au début de l'automne, la « Gazette de Lausanne » mena une longue et fort intéressante enquête auprès des écrivains suisses romands. Il s'agissait de définir la nécessité ou le dommage de l'influence de Paris sur notre production artistique. L'on vit bien, à des attitudes rigoureusement contradictoires, que la question méritait d'être posée. Hors de Paris, pas de salut, déclaraient les uns, un Léon Bopp, par exemple, dont on sait qu'il est de formation parisienne. Paris est notre perte, affirma-t-on dans le camp opposé et C.-F. Landry y alla d'une diatribe véhémente. La sagesse nous semble résider entre ces impératifs catégoriques. Paris donne à tout artiste une leçon d'audace et d'humilité à la fois. On ne la louera jamais trop des rigueurs qu'elle impose. Mais, en même temps que la capitale du monde intellectuel, n'est-elle pas devenue aussi la capitale de tous les snobismes? Il n'est pas douteux que dans les cornues si actives de son intelligence elle distille chaque jour l'avenir. Vive, passionnée, mobile, la grande cité cherche éperdument le neuf tandis que la province criblée, pèse, doute, décaite. L'une invente dans la fièvre; l'autre, sagement, met au point.

Rien ne pourrait mieux illustrer ces propos que les deux expositions de peinture que nous avons pu voir parallèlement en notre ville. Tandis que C. C. Olsommer fermait la sienne, à l'Hôtel de la Paix, Léonce Gaudin ouvrait, à la maison de la Diète, une importante rétrospective de son œuvre. D'une part, un artiste qui n'a jamais quitté une voie une fois pour toutes tracée, qui va droit de-

vant lui en cherchant seulement à approfondir sa « manière », dans une lente évolution intérieure de lui-même; de l'autre, un chercheur, un insatiable que Paris éperonne, que les musées attirent et rejettent tour à tour, que les « écoles » fécondent, que Paris roule dans ses aventures d'une heure à l'autre contradictoires et qui se découvre enfin lui-même dans le reflet protéiforme d'une époque. Non, vraiment, on ne pourrait désirer une leçon de choses plus instructive!

Il y a bien une vingtaine d'années que nous suivons avec sympathie les expositions d'Olsommer. Homme de solitude et de vie intérieure, mystique à sa manière, ce Valaisan d'adoption emprisonne son rêve dans le cadre étroit de son village. On le retrouve fidèle à lui-même, de saison en saison. Et, parfois, on s'irrite, même, de rencontrer toujours les mêmes visages penchés, la même technique à tons plats, cette gouache trop sûre d'elle-même et trop modeste... Quel beau courant d'air Paris eût soufflé dans cet atelier! La justice, cependant, nous invite à reconnaître, et notre amitié pour le peintre, que cette année, ça et là, nous avons découvert plus de liberté expressive dans ces visages de la contemplation et du rêve. On ne peut dire à ce peintre que tout renouvellement de son art comblera de joie ceux qui le suivent.

En somme, Olsommer, depuis longtemps, module sans cesse des variations presque identiques sur un thème invariable. Son goût oriental se satisfait d'un métier fort raffiné mais étroit. Sa peinture est plus décorative que dense, plus lyrique qu'artistique, plus rêvée que vécue. Ainsi nous séduit-elle

Au gré de ma fantaisie...

Gaz et électricité

Une information de presse nous apprenait récemment qu'à Berne, des techniciens des deux parties avaient discuté, ou plus exactement « disputé » les mérites et démerites comparés du gaz et de l'électricité.

L'un des orateurs démontra la supériorité de l'électricité et l'infériorité par trop évidente du gaz.

Un second lava le gaz de ces accusations et foudroya l'électricité de ses anathèmes.

Un troisième étudia les mérites comparés de l'un et de l'autre « élément » pour conclure qu'ils avaient chacun ses avantages et ses inconvénients.

Ils doivent donc s'épauler... et se supporter.

Esopo, s'il avait été de ce concert plein de dissonances, aurait pu doucement rigoler. Il aurait fait couper la lumière à l'avocat de l'électricité et mis de l'eau dans le gaz du chevalier des gazomètres.

En somme, il n'y avait pas de raison que le débat prit fin. J'imagine assez bien comment les répliques pouvaient se croiser.

- L'électricité électrocute...
- Le gaz empoisonne...
- Elle fait des courts-circuits...
- Il a des fuites...
- Elle manque toujours au moment où on en a le plus besoin...

— Il fait des émanations au moment où elles sont le plus dangereuses...

— Tous les hivers vous faites défaut...

— Vous nous avez manqué au temps des restrictions...

— Vous dépendez des caprices du temps...

— Vous dépendez de... l'étranger!

— Vous n'agacez les nerfs...

— Vous empestez!

Ce petit jeu peut continuer. Il se trouve que l'électricité étant du féminin et le gaz du masculin, cela ressemble étrangement à une querelle de ménage. De ces querelles qui font dire qu'il y a de l'électricité dans l'air... ou de l'eau dans le gaz!

Jacques TRIOLET

plus qu'elle ne nous convainc.

Quel contraste avec l'œuvre de Léonce Gaudin! Influence surtout de Paris, la peinture de Gaudin est avant tout l'expression d'une recherche passionnée. Le sujet ne compte plus. Il n'est qu'un prétexte à la mise en œuvre des moyens. Or, les moyens, c'est ici la couleur — non pas le dessin mais la couleur. La peinture, c'est l'aventure même de la vie, la lutte éperdue de l'intelligence contre les forces aveugles du réel. Tout art qui n'est pas d'abord cette transposition des apparences en une réalité mieux organisée n'est qu'attitude servile de l'homme. D'où ces analyses, ces dissociations, ces inventaires: ce n'est qu'en violant la réalité brute qu'on la peut soumettre aux lois de l'esprit.

Peinture abstraite, par conséquent, peinture pure, sans concession à l'objectivité — mais quelle belle revanche de l'art sur le désordre quotidien que cette fixation de la lumière dans sa primitive simplicité!

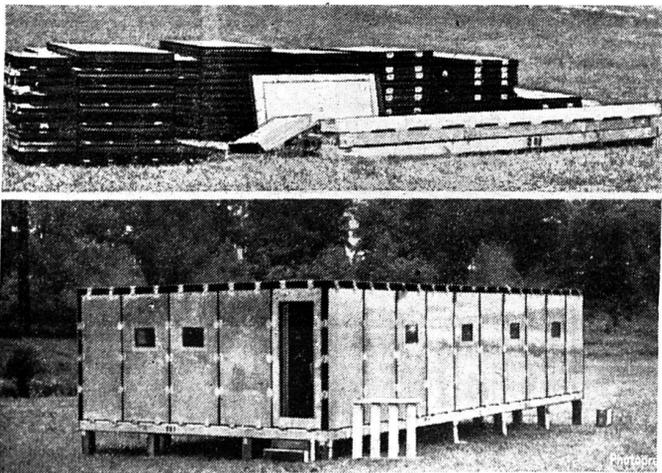
Au vrai, j'anticipe quelque peu. En une première salle, Gaudin nous montre d'où il est parti. Voilà qui rassure les plus timorés. Peintre de chez nous, sensible à la valeur plastique de la création, Gaudin, sans Paris, fût devenu un bon artiste local, peignant et repeignant non sans bonheur nos paysages et nos costumes. Un léger effort de mémoire nous le montre même prenant le pas de Dal-lèves. Pourtant, déjà, ça et là, dans des pâtes drues et sonores, on sent en lui des possibilités bien plus riches.

Dans la deuxième salle, il semble bien que l'on a affaire à un autre homme. A Travers le fauvisme du dernier avant-guerre, Gaudin quête le secret de l'art pur. Toute réalité quotidienne s'est abolie. Les formes ne sont plus que des pâtes auxquelles on peut accrocher de la couleur. Le problème de la couleur reçoit ici les solutions les plus exaltées. Certains tableaux sont d'admirables symphonies auxquelles les yeux prennent un plaisir extrême.

Néanmoins, je déplore, pour ma part, que l'artiste se soit arrêté là. Il ne se distingue pas trop de la foule (il y en a 60.000, à Paris, en ce moment) innombrable des bons artistes de Paris. Certes, il était bien nécessaire que Gaudin se purgât de son étroit réalisme séduisant. Qu'il abordât, comme un Fernand Dubuis, les problèmes fondamentaux de l'expression artistique. Apprentissage que des maîtres aussi remarquables que Léger et Lothe dirigèrent avec leur brillante maîtrise. Mais il était indispensable aussi que Gaudin se retrouvât lui-même et retrouvât du même coup, par delà les apparences, une grande tradition souterraine, celle des hauts primitifs dont quelques verres colorés, quelques dessins au couteau portent chez nous témoignage.

Et c'est bien dans la troisième salle que nous nous sentons le plus à l'aise. Gaudin, aujourd'hui, paraît avoir fait sa synthèse. Le No 52, par exemple, tout en revenant aux formes connues du réel, présente une parfaite solution des problèmes plastiques et lumineux. Il concilie avec bonheur les exigences de l'art et les aspects de la nature. Ainsi s'affirme, au terme d'un apprentissage de vingt années (mais toute la vie est un apprentissage), un peintre sûr de son métier, mûr, audacieux et robuste. Nous saluons ce long effort de l'un des nôtres au travers d'un Paris qui broie les faibles mais exalte les forts. Gaudin sort vainqueur d'un noviciat douloureux. Que ses compatriotes sachent reconnaître ses mérites qui sont incontestables!

Maurice Zermatten.



Nouveautés dans l'armée américaine. — L'armée américaine fait actuellement des expériences avec des cantonnements mobiles, fabriqués en aluminium, qui se laissent transporter en avion.

UN GÉNÉRAL RÉALISTE

Qui ne connaît l'histoire de Thémistocle, le vainqueur de Salamine, un des plus grands chefs que l'admirable ville d'Athènes ait jamais connus, un de ces « Européens » dont le souvenir se perpétue de siècle en siècle? Mille historiens l'ont décrit. Tous ses mots ont été rapportés. Ils sont toujours d'une actualité saisissante: on dirait qu'ils sont d'hier, tant leur grandeur est frappante.

Ce que l'on connaît moins, c'est le Thémistocle familial, le père de famille qui vivait comme n'importe quel citoyen, l'homme pour tout dire, l'homme si près de nous dont Plutarque rapporte un trait émouvant.

— Ce petit garçon que vous voyez là, dit un jour Thémistocle à ses amis...

Et il riait en montrant à ses intimes son fils, qui venait de faire quelque chose que son père lui avait interdit.

— Regardez bien ce petit enfant: c'est l'arbitre de la Grèce. Car il gouverne sa mère. Et sa mère me gouverne. Moi, je gouverne les Athéniens. Et ce sont les Athéniens qui gouvernent les Grecs... Thémistocle mourut vers 460 avant Jésus-Christ.

Est-ce que nous ne comprendrions pas mieux notre histoire contemporaine, si nous connaissions par le dedans la vie intime des grands hommes qui pèsent sur notre destin?

SULLY ET L'OIE

Le célèbre Sully, qui fut en quelque sorte le cerveau du roi Henri IV, et à qui on doit l'utopique mais admirable projet de « La Grande République », n'était pas un ministre qui se payait de mots. Il croyait à ses théories et y accordait sa propre vie. Son train de maison était d'une austérité qui jetait dans l'étonnement tous ceux qui l'approchaient. Il passait même pour mener, à l'insu du monde, une existence ascétique. Il avait une fois des hôtes à dîner. La chère avait été d'une frugalité presque monastique: des fèves, de l'anguille rôtie, du fromage blanc, et des pommes de son verger. A la dernière bouchée, il s'adressa au majordome de sa voix de bronze: « Vous pouvez faire venir l'oie! ». Les invités eurent littéralement un coup dans l'estomac... Et ils virent entrer une oie — point rôtie, mais vivante — digne comme un président à mortier et louchant des yeux, qui vint picorer les miettes tombées sous la nappe.

LA TRAVERSÉ DU MONDE

LES DÉMONTAGES SEMBLER TOUCHER A LEUR FIN

A l'issue d'une séance de Cabinet qui s'est tenue dernièrement à Bonn, un porte-parole du gouvernement fédéral a déclaré à la presse que les ministres avaient notamment étudié la question des démontages, et qu'en raison du déroulement favorable des entretiens avec les hauts commissaires, tous les travaux de démontages auraient probablement cessé à la fin de cette semaine dans les usines citées par le chancelier Adenauer lors de sa récente déclaration gouvernementale devant le Bundestag: Thyssenhuette, Elsenberg, Benzin, etc.

LE POPULAIRE VA DISPARAITRE

« Le Populaire », organe officiel du parti communiste français, est appelé à disparaître prochainement.

« Le Populaire » sera remplacé par un autre quotidien socialiste conçu selon la formule du « Daily Herald ». Le nouvel organe de la S.F.I.O. deviendra journal d'information, où la part de la politique sera plus restreinte.

CINQ ESPIONS EXÉCUTÉS EN FRANCE

Cinq agents de l'Abwehr (service allemand de contre-espionnage) qui avaient été condamnés à mort le 19 mai: Maurice von Dest, Bernard Guillemin, Michel Vitry, Philibert Béret et Louis Schmitt, ont été fusillés mardi matin au fort de Montrouge.

Au moment de son exécution, Schmitt s'est écrié: « Vive l'Allemagne ! »

L'ENFANT DE RITA ET ALI VAUDRA SON POIDS DE DIAMANT

L'Aga Khan a décidé d'offrir à Rita Hayworth, à l'occasion de la naissance de son enfant, des diamants qui totaliseront le même poids que le nouveau-né. L'un des gynécologues, chargé d'examiner la future maman, a déclaré:

« Je n'attends pas une naissance avant une dizaine de jours. »

400,000 PRISONNIERS DE GUERRE ALLEMANDS ET 53,000 ITALIENS SONT ENCORE RETENUS EN RUSSIE

Le chef du bureau des recherches des prisonniers de guerre, dépendant du gouvernement de Bonn, Adalbert von Taysen, a déclaré à une assemblée populaire qu'à l'heure actuelle il y a encore 400.000 prisonniers de guerre dispersés en Russie. Il ajouta que 3000 prisonniers sont retenus en Pologne et 1200 en France où des procès sont en cours au sujet de leur activité, comme soldats de la Whermacht, et des accusations qui pèsent sur leurs actions.

UNE AFFAIRE DE FRAUDE PORTANT SUR 1 MILLIARDS DE FRANCS FRANÇAIS

Une gigantesque affaire de fraude sur l'alcool a été découverte par les services de répression. Le trafic porte sur près de 2 millions de litres et a permis aux trafiquants des bénéfices de l'ordre d'un milliard de francs. Huit personnes ont déjà été arrêtées et de nombreuses autres seraient impliquées.

Il semble que les trafiquants aient eu des complicités dans les services de la douane. Le trafic partait de certaines distilleries parisiennes travaillant presque exclusivement pour la droguerie, la parfumerie et la pharmacie. L'alcool sortait de ces distilleries non dénaturé et prenait le chemin de fabrique clandestines de « passis » ou de dépôts d'exportation frauduleuse que l'on recherche.

On aura une idée des bénéfices des fraudeurs lorsqu'on saura que 100 litres d'alcool dénaturé paient 5600 fr. de droits alors que 100 litres d'alcool de bouche paient 55.000 francs. Le trafic durait depuis trois mois.

LA CHUTE D'UN AVION HOLLANDAIS PROVOQUE LA MORT DE 34 PASSAGERS

De nouvelles équipes de sauvetage se dirigent en toute hâte sur les lieux de chute du Dakota hollandais. On n'a retrouvé qu'un seul survivant, un garçon âgé de 12 ans, du nom d'Isaac Allal. Il a été transporté à l'hôpital de Drammen.

35 personnes se trouvaient à bord du Dakota. Un paysan survenu sur les lieux de la catastrophe a compté 26 cadavres répartis parmi les débris de l'appareil. D'autres corps se trouvent encore à l'intérieur de l'avion. Il est tout à fait exclu qu'il y ait encore des survivants.

L'ENVOI D'UN CORPS EXPÉDITIONNAIRE ITALIEN EN SOMALIE

Le « Giornale d'Italia » écrit que ce sont 2500 soldats italiens, sous les ordres d'un général, qui partiront le 15 décembre, pour la Somalie. L'effectif total du corps expéditionnaire sera de 5000 hommes, tous volontaires. Ils remplaceront les troupes anglaises qui doivent quitter la Somalie avant la période des pluies. Le second échelon

de troupes quittera le port de Naples à la fin de janvier. Un contingent de marins est également du voyage, sur les navires légers, pour fonctionner comme garde-côtes. Quelques avions sont également prévus. Des navires marchands transporteront ces troupes, avec une escorte de bateaux de guerre.

Le comte Sforza a envoyé un télégramme à son collègue argentin pour le remercier de l'aide donnée par son pays à la thèse coloniale italienne.

LES CHEVEUX DE NAPOLEON VENDUS AUX ENCHÈRES

Une mèche de cheveux appartenant à Napoléon Bonaparte vient d'être vendue 21.100 francs à Paris, lors d'une vente aux enchères. Mais une mèche appartenant à son neveu Napoléon III, n'a rapporté que 300 francs.

EN FAVEUR DE LA LIBÉRATION DE PÉTAÏN

L'intergroupe du Rassemblement du peuple français (R.P.F.) a pris connaissance des propositions de loi et de résolution déposées récemment et concernant, d'une part, l'amnistie, d'autre part, la fin du régime de détention du maréchal Pétain.

Après avoir approuvé ces textes, l'intergroupe a décidé d'en demander le vote d'urgence par l'Assemblée nationale.

CONFÉDÉRATION

QUE PENSEZ-VOUS DU STATUT DES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX ?

M. Robert Piot, agriculteur à Bourneus (Vaud), est un défenseur acharné de l'agriculture; député et conseiller national, son nom est lié à toutes les innovations de ces dernières années en matière agricole; à une époque où l'on parle beaucoup du statut de l'agriculture, il était intéressant de savoir ce que M. Piot pensait du statut des fonctionnaires fédéraux:

« Le statut des fonctionnaires fédéraux est une œuvre d'équité et non de favoritisme. Chaque citoyen est à même d'apprécier la compétence et l'amabilité des employés des postes et des chemins de fer. Dans l'administration centrale, il est demandé aux fonctionnaires des connaissances étendues et une préparation très poussée. Des fonctionnaires qualifiés assurent la bonne marche de l'Etat. D'autres pays ont fait de bien mauvaises expériences en payant mal leurs fonctionnaires, évitons-les chez nous. Le but à atteindre, c'est de donner des conditions de vie normale à: industriels, artisans, ouvriers, paysans, fonctionnaires, sans oublier les travailleurs intellectuels. Ainsi notre petit pays continuera sa marche en avant ».

FACILITÉS DE TRANSPORT POUR LES MONTAGNARDS

A une question du conseiller national Zeller, demandant une plus ample réduction du prix des billets de chemin de fer et de la poste pour les habitants de la montagne, qui vont travailler au dehors, le Conseil fédéral répond entre autres choses: « Les CFF et la plupart des chemins de fer privés, de même que l'administration des postes accordent à tous les travailleurs des facilités spéciales pour se rendre à leur lieu de travail et en revenir. Le Conseil fédéral s'efforce d'améliorer le sort des travailleurs qui se rendent hors de leur domicile. Il doit toutefois s'abstenir de prendre des mesures tendant à réduire davantage les prix des billets et abonnements postaux et ferroviaires car, comparés à la dépense du ménage, ceux-ci ne représentent plus une charge exagérée. Par ailleurs, au moment de la réforme des finances et de la réforme des finances fédérales il ne convient plus d'accorder de nouvelles subventions sans qu'il y ait nécessité urgente. »

RÉORGANISATION DES DÉPARTEMENTS FÉDÉRAUX ?

Lors de la discussion de la motion Leupin au Conseil national, demandant de porter de sept à neuf le nombre des conseillers fédéraux, motion qui fut du reste repoussée sur la proposition du Conseil fédéral lui-même, diverses suggestions avaient été faites en vue d'une réorganisation des différents départements fédéraux. Nombreux sont ceux qui estiment, en effet, qu'une meilleure répartition des diastères fédéraux s'impose. Il est certain que la structure de certains départements — qu'on songe en particulier à celle du Département de l'Economie publique — gagnerait à être modifiée. Il est intéressant, à ce propos, de relever qu'un rapport demandé à

l'ancien conseiller fédéral Stampfli, bien placé pour juger de l'occurrence, aboutit aussi à la conclusion qu'un regroupement des services serait possible sans augmenter le nombre des chefs de départements.

Au cours d'une séance, fixée depuis quelque temps déjà, et qu'il a tenue mardi après-midi, le Conseil fédéral a examiné à nouveau la question. Diverses suggestions ont été faites qui demandent encore à être étudiées de près. L'essentiel est qu'on s'occupe du problème et qu'on arrive enfin à le résoudre.

AGGRAVATION DES PEINES POUR LA GREVE DU LAIT

La Cour d'appel de l'économie de guerre a prononcé son jugement au sujet de la grève du lait de la région de Nyon.

Les deux principaux accusés ont été condamnés à 1000 francs d'amende chacun et au paiement de 250 francs de frais. Deux autres accusés sont condamnés chacun à 400 francs d'amende et à 100 francs de frais. Le cinquième accusé devra payer 200 francs d'amende et 50 francs de frais.

Ces peines sont plus élevées que celles qui avaient été prononcées en première instance par le Tribunal pour l'économie de guerre.

657,000 FRANCS DE DÉCOUVERT A L'OFFICE SUISSE D'EXPANSION COMMERCIALE

Lundi a commencé devant le Tribunal de district de Zurich le procès sur les irrégularités commises à l'Office suisse d'expansion commerciale.

Sont accusés l'ancien directeur Dr Meinrad Lienert et l'ancien chef comptable Fritz Bühler. Tous deux sont accusés de gestion déloyale et de falsification de documents. L'enquête n'a pas retenu le chef d'abus de confiance.

CANTON DU VALAIS

BRIGUE — Un enfant tué par un camion

Un camion exécutait, à Brigue, une marche arrière. Il happa et projeta sur le sol, un enfant de six ans, le petit Lienhard, fils d'un boulanger de l'endroit. Très dangereusement atteint au crâne, le bambin est décédé quelques instants plus tard.

STALDEN — Une maison en feu

Le feu a éclaté à 2 heures du matin au sud du village de Stalden, dans le bâtiment de M. Konrad Bumann. Deux étages ont été anéantis par les flammes et le toit de l'immeuble a souffert en partie. Les dégâts sont évalués à plus de 20.000 francs, couverts en partie par une assurance. Grâce à la prompt intervention des pompiers un sinistre plus important a été évité.

VIÈGE — Un wagon dérailé

Mardi matin, au cours d'une manœuvre en gare de Viège, un wagon est sorti des rails pour une cause inconnue, entraînant une certaine perturbation dans le trafic ferroviaire.

VÉTROZ — Assemblée du Chœur mixte

Le chœur mixte Ste Marie-Madeleine de Vétroz a tenu son assemblée générale à la salle paroissiale, le mercredi 16 novembre 1949. La séance fut ouverte à 21 h. par M. Innocent Vergère, président du chœur. Dans un charmant discours, il retraça l'activité de la Société pendant l'année écoulée. Il nous parla de notre théâtre, de notre traditionnelle fête de l'Ascension ainsi que de notre magnifique promenade annuelle, qui se fit cette année dans la vallée d'Abondance. Promenade, qui laissa dans le cœur de tous les membres, un souvenir chaud et vibrant qui ne s'effacera pas de si tôt. Il retraça ensuite avec un brin de fierté, la fête de la bénédiction de notre nouveau drapeau. De celui qui flotta avec allégresse le jour de Pâques, sur la tête de tous ses amis rassemblés en son honneur.

Plusieurs décisions furent prises. Entre autre, celle de punir par un renvoi, tous les membres qui se permettraient à diverses reprises, et sans avis motivé, de manquer les répétitions. Il fut décidé également de donner, comme toutes les années, un concert avec représentation théâtrale. Ensuite, à l'unanimité, les membres ont voté la participation du chœur au grand concours des Chanteurs du Valais Central, qui se déroulera à Brigue les 10 et 11 juin prochains. Vétrosains, soyez fiers, votre chœur mixte dont vous vous êtes moqués gentiment quelquefois, participera au concours de Brigue en catégorie supérieure!! Cette décision vous fera certainement plaisir, comme elle a d'ailleurs enchanté tous les membres. Bien sûr, il faudra beaucoup de travail pour arriver au beau résultat qu'il espère, mais les intéressés n'ont pas reculé devant le dur labeur à accomplir. Ils prévoient déjà les longues heures de répétition durant lesquelles il faudra rabacher les mêmes mots, les mêmes phrases, jusqu'à ce que le désir à juste titre exigeant, d'un directeur soit satisfait. Courageusement, ils vont se mettre au travail, afin qu'au jour mémorable du concours, leur cher drapeau de Ste Marie-Madeleine flotte victorieusement sur la tête de tous ses amis unis dans un même amour du bien et du beau. Z.

QUE SE PASSE-T-IL DANS LE HAUT-VALAIS ?

D'après certains renseignements qui nous parviennent du Haut-Valais, on annonce que M. Léo Guntern aurait décidé de créer un nouveau parti politique. Il y aurait ainsi une scission qui se produirait entre les conservateurs et les chrétiens-sociaux qui faisaient bloc. On ne peut obtenir confirmation de cette nouvelle, mais il est certain qu'il se passe quelque chose en politique dans le Haut-Valais, qui met fin à l'entente plus ou moins bonne qui a existé jusqu'ici entre les deux partis.

On cherche Bonne à tout faire sachant cuisiner, propre et active. Vie de famille. S'adresser au bureau du journal sous chiffre 3824.

Gaspard Lorétan Atelier radio-techn. — Grand-Pont. Tél. 215 04 Réparations: Radios, gramms, accordéons et tous instruments de musique; articles électriques etc.

AMICALE DU TERR. 10

L'Amicale du Terr. 10 qui groupe un nombre important de membres réunissait dimanche dernier une cinquantaine de participants à son assemblée annuelle sous la présidence du major Corboz. Ces réunions où l'on voit d'anciens chefs de haut rang militaire fraterniser avec leurs subordonnés ne manquent pas d'intérêt d'un caractère particulier. Là, l'autorité transcendante du grade s'efface sous l'habit civil et se substitue en une fraternité franchement amicale. Les chefs qui ont assumé la lourde tâche de l'organisation et de la marche du service de la défense territoriale 1939/45 et quelques invités de marque ont donné à cette manifestation importante un relief imposant et lui ont assuré un indubitable succès.

M. Morand, président de la ville, ex-chef de la Brigade 10, après avoir rendu hommage au bon comportement de la troupe en sa ville et des services rendus par elle au pays retrace avec humour et esprit quelques épisodes militaires de cette époque agitée.

Le Colonel M. Pellissier fit un remarquable exposé sur l'organisation entièrement renouvelée du service territorial. L'orateur dans sa dissertation s'est révélé encore une fois le chef incontesté et compétent qui se voue entièrement et solidement à sa noble tâche.

Le capitaine Robert, le nouveau président du groupe fit l'éloge du major Corboz, son prédécesseur et retrace la brillante carrière de cet officier dans l'armée. Le capitaine Robert au verbe haut et clair fut un des officiers des plus populaires et s'est attiré l'affection de ses subalternes par son entretient, sa bonté, sa fine psychologie du soldat. Aussi fut-ce avec un bel enthousiasme qu'il fut porté à la présidence du groupe.

La musique entraînée et intempêtive d'un virtuose occasionnel a peut-être été la cause que le banquet a traîné en longueur et nous a privé du plaisir que nous escomptions d'entendre la voix d'anciens chefs qui s'étaient attiré une si profonde sympathie au moment de leur fonction militaire: Colonel Gaist et Commandant Gollut. Le dynamique major de table, nommé trop tard, nous eut peut-être réservé d'autres agréables surprises... L'inéxorable horaire a empêché M. Sauthier d'être entièrement lui-même...

Le visiteur qui parcourt la ville de Martigny est saisi de l'opulente éditité d'une cité de moins de 4000 âmes: le beau style de ses grand'rues, son luxueux collège et surtout le nouvel Hôtel-de-Ville récemment inauguré. Aussi est-ce avec une légitime fierté que son président M. Morand nous conduisit dans les riches salles de ce nouveau palais, commentant avec érudition et bienveillance le symbolisme des scènes gravées par le peintre Bille sur les somptueux vitraux, vrai cours d'art et d'histoire locale.

Puis ce fut l'escapade dans le coteau vers un minuscule site discrètement caché au milieu des vignes étagées: Plan-Cerisier où l'arbre aux baies rutilantes fait systématiquement défaut mais où, dans les caves aux murs vétustes, bouillonne le clair qu'on vous offre gracieusement en larges rasades, dont les effets bientôt vont se faire sentir... Chez l'aimable amphitryon C. B., l'infatigable piocheur de vigne, les chœurs vont célébrer le produit enchanteur de la treille. Bientôt les gestes prolifères vont ponctuer les élans indisciplinés des joyeuses discussions. Et pendant qu'avec entrain est cherchée la lumière déjà vacillante des idées, la nuit lentement était descendue sur ce charmant coteau et dans l'ombre discrète chacun s'en fut heureux et satisfait... Fourrier A.-D.

FARINET COURT ENCORE

Détenu à Martigny, l'escroq Farinet avait pris la clé des champs. Il court toujours, mais on espère lui mettre la main au collet un de ces jours. Sa présence a été signalée près de Saillon où l'homme aurait commis des vols.

LES NOUVEAUX PRÉFETS DES DISTRICTS DE MARTIGNY ET ST-MAURICE

Dans sa séance de mardi matin, le Conseil d'Etat a nommé M. Rodolphe Tissières, avocat à Martigny, préfet de ce district, en remplacement de feu M. Prosper Thomas, et M. Léon Mathey, architecte à Martigny, sous-préfet.

M. Alphonse Gross, notaire à St-Maurice, est nommé préfet du district de Saint-Maurice, en remplacement de M. Charles Haegler, décédé, et M. Marc Revaz, député à Vernayaz sous-préfet.

LE STATUT DES FONCTIONNAIRES

Réunis à Sion, les représentants des groupements de salariés du canton du Valais ont constitué, en faveur du statut des fonctionnaires qui sera soumis à la votation populaire le 11 décembre prochain, le comité d'action suivant: président, Lucien Lathion, chef de gare, Sierre; presse et publicité: Joseph Rey-Bellet, chef de bureau postal, Sion; secrétaire: Théodore Frey, FOMH, Sierre; membres: René Jaquod, Clovis Luyet, Maxime Evéquo, Walter Emmel, Emile Perrier, Célestin Mariéthod, René Boll, Léon Demierre, Félix Sierro, Théophile Salamolard, Paul Arlettaz, Jean Tamborini, Victor Zufferey, Robert Bachmann, Benjamin Perruchoud, Martin Salamin, Armand de Chastonay, M. Dussex, Pichard, Mournir, Pralong.

LA LOI FISCALE ET LES SOCIÉTÉS

Certains adversaires de la loi des finances prétendent que cette loi conduit à la spoliation des fortunes et qu'elle va beaucoup trop loin dans les dégrèvements et dans la progression au cantonal et au communal.

Mais ceux qui combattent la loi au nom des ouvriers et des petits paysans, dont ils se prétendent les défenseurs, affirment au contraire que cette loi protège les « gros contribuables ». Ils affirment notamment que les sociétés sont trop ménagées.

DIABLERETS L'APÉRITIF COMPLET L'administration décline toute responsabilité quant aux erreurs d'interprétation qui pourraient se glisser dans les annonces transmises par téléphone.

Malgré cette considération qui n'est pas négligeable, le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont adopté des dispositions qui sont loin de ménager les sociétés:

Le décret de 1921 fixe à 1,5% l'impôt sur le capital et les réserves. La nouvelle loi prévoit le taux de 4% jusqu'à 500.000 francs et de 5% pour les sociétés dont le capital et les réserves dépassent 500.000 francs.

La nouvelle loi neuchâteloise, adoptée par le peuple le 3 juillet 1949, prévoit à son article 76: 3% lorsque le capital et les réserves sont inférieures à 500.000 francs:

5% lorsque le capital et les réserves atteignent 500.000 francs mais sont inférieures à un million; 5% lorsque le capital et les réserves atteignent un million et plus.

La loi bernoise de 1944 fixe à son article 70 les taux unitaires suivants pour un total de capital versé et des réserves:

Table with 2 columns: Capital range, Tax rate. Rows: moins de Fr. 100.000 (0.75%), de Fr. 100.000 à 500.000 (1.00%), de Fr. 500.000 à 1.000.000 (1.25%), de Fr. 1.000.000 et plus (1.50%).

Il est aisé de constater que le Valais n'a pas ménagé les sociétés sur ce point.

Quant à l'imposition du bénéfice, le taux va de 3 à 18% dans la nouvelle loi et ces taux sont applicables également en faveur des communes.

Neuchâtel prévoit que l'impôt s'élevé annuellement au moins à 3% et au plus à 12% du bénéfice net imposable.

Comme en Valais le taux est fixé à 75% du rapport entre le bénéfice net imposable et le capital versé augmenté des réserves.

Le taux unitaire est de 2% au minimum et de 5% au maximum dans le canton de Berne mais il est fixé au 50% du rapport entre bénéfice et capital. Ici encore le Valais va plus loin que les autres cantons et cela même si on tient compte de la déduction de l'impôt.

Il est une autre considération qu'on feint d'ignorer lorsqu'on traite la question de l'imposition des sociétés.

La société et le sociétaire paient l'impôt sur le capital et son rendement. Du point de vue juridique, il n'y a pas double imposition puisque société et actionnaire sont des personnes nettement distinctes.

Au point de vue économique, par contre, la double imposition existe car ce sont les mêmes capitaux et les mêmes bénéficiaires qui sont frappés deux fois: une fois entre les mains de la société comme capital et bénéfice, une fois chez le sociétaire comme fortune et revenu de la fortune.

Malgré cela, dans un geste qui les honore, les industriels valaisans, conscients de la nécessité d'une législation fiscale moderne, claire et juste et conscients des besoins du pays, ont estimé que la loi devait être acceptée. S'inspirant de ces mêmes considérations élevées, tous les contribuables valaisans et plus aisément les « économiquement faibles » devraient arriver à la même conclusion. g.

POURQUOI LE CARTEL SYNDICAL A-T-IL PRIIS POSITION CONTRE LA NOUVELLE LOI FISCALE ?

La résolution du Cartel Syndical Valaisan se prononçant contre la nouvelle loi fiscale a paru dans la presse. Elle est nette, mais comme toute résolution, elle n'entre pas dans les détails. Elle dit simplement que le Cartel prend position contre la loi fiscale, à cause de son caractère anti-social.

Une affirmation de ce genre ne vaut que pour autant qu'on la prouve, et les preuves doivent être d'autant plus fortes que les conséquences de l'affirmation revêtent plus de portée.

Personne ne nie dans le canton la nécessité de la création d'un nouveau régime des impôts. La législation en vigueur date de 1921 avec quelques rajustements ultérieurs. Elle ne répond plus aux conditions actuelles. Il faut donc reconnaître le bien-fondé de l'initiative prise pour assainir nos finances cantonales sur des bases plus saines. Malheureusement le coup d'essai ne constitue pas un coup de maître.

La nouvelle loi se présente dans un ensemble attrayant et propre. Mais ce n'est que façade. Pour autant que l'on possède un sens légèrement développé de la justice sociale et de ce qu'elle implique, on se rend vite compte que les nouvelles dispositions n'en font pas grand cas.

Un impôt pour être équitable doit prendre en considération toutes les charges des individus et tous les avantages que la gestion totale de l'état apporte à chacun d'eux. Il faut aussi partir du principe que la population touchée forme un ensemble solidaire. La vie économique apporte journalièrement la preuve de cette constatation. Si le commerce extérieur d'une nation périclète, toute la nation en subit le contre coup. La mévente des vins a provoqué en Valais, l'arrêt des constructions dans les régions viticoles. Les exemples foisonnent.

Un secteur économique a ses répercussions sur le secteur voisin. L'état se voit souvent appelé à prendre des mesures pour atténuer certaines conséquences par trop désastreuses pour l'une ou l'autre couche de la population. Les intérêts sont si enchevêtrés et si complémentaires que l'individualisme intégral a disparu. La solidarité devient une nécessité, car elle seule peut créer cette justice qui laisse à chacun selon son dû sans briser l'ensemble. Et l'impôt forme le lien de cette solidarité. Il sert de régulateur et tend par ses encaissements et ses versements à créer le bien-être général.

Qu'on le veuille ou non le monde actuel suit cette voie. C'est la voie du progrès de tous contre l'égoïsme. Qui aurait le courage de nier que c'est la bonne voie? Or la loi fiscale valaisanne prend exactement la direction contraire. Sur le chemin de la justice sociale et de la solidarité, elle se trouve au km. 0. Chacun s'est débattu pour mettre la charge sur les épaules du voisin et celui qui possède les moyens de défense les plus puissants a vaincu. Les paysans, les salariés, et même les petits commerçants font les frais de l'opération. La nouvelle loi exonère les économiquement forts pour charger les économiquement faibles. Seuls sont privilégiés, les privilégiés.

De cette solidarité à rebours nous ne voulons pas, et nous voterons non le 4 décembre. Cartel Syndical Valaisan.

Madame Vve Marguerite UDRISARD et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, vous expriment leurs remerciements les plus sincères.

CALENDRIER-CONCOURS DE L'ENTR'AÏDE

Le traditionnel « Calendrier-Concours de l'Entr'Aide » se vend actuellement en Suisse romande. Tous ceux qui l'achètent permettent l'admission au « Repuis », à Grandson, de jeunes infirmes ou estropiés qui, après un séjour dans cette institution, seront en mesure de gagner leur vie. Les personnes qui n'auraient pas été atteintes par les vendeurs peuvent commander ce calendrier au « Calendrier de l'Entr'Aide », rue de Bourg 8, à Lausanne.

La petite Josiane, feuilletant les catalogues apportés par le facteur demande à sa maman: — Où c'est Jelmoli? — A Zurich, mon enfant. — Et... l'Innovation? — A Lausanne. — Et... Thonon? — En France. — Et Bortis? — Eh, bien ma petite, Bortis c'est à l'avenue de la gare à Sion, anciennement au Prix de Fabrique, c'est là que j'achète tous mes vêtements et les tiens.

ORGANOS CHASSENT LA TOUX! BONBONS

LOTTERIE ROMANDE Tirage 17 décembre 2 GROS LOT de Fr. 50.000.- 2 gagnants par poche

ÉPICERIE VALAISANNE

Le 18 novembre, 75 épiciers du Valais romand étaient réunis à Martigny à l'Hôtel Kluser, sous le signe d'ALRO.

Ils y entendirent une conférence de M. Hübner, directeur d'ALRO, qui leur rappela les buts de leur société: celle-ci, créée par les grossistes suisses en denrées alimentaires, se propose d'aider le détaillant indépendant dans la lutte économique qui devient de jour en jour plus ardue. S'il doit tendre à maintenir son indépendance, l'épicier doit toutefois se rendre compte de la nécessité d'une solidarité agissante: elle est la clef du salut de chacun et le gage de la prospérité de toute la corporation.

M. Hübner démontra également l'essor magnifique pris par ALRO dont le chiffre d'affaires a passé, de 19 millions en 1944 à 113 millions en 1948.

Puis, M. Badel, chef du service «Détailants» d'ALRO prit aussi la parole pour des conseils pratiques aux adhérents. Et ce fut le dîner, excellemment et copieusement servi. Les participants ne voulurent pas quitter Martigny sans visiter le moulin et la fabrique de pâtes Saverma, sous la conduite de son directeur, M. Sidler.

Et pour dissiper les poussières accumulées dans les gosiers, l'on se rendit, non sans avoir contempilé le fastueux Hôtel de Ville rénové, à la gracieuse invitation de la Maison Orsat, dont M. E. Morand fit les honneurs en agrémentant cette visite d'un fendant généreux.

Ce vendredi mérite d'être marqué d'une pierre blanche, car il a permis de resserrer les liens unissant entre eux des collègues et de constater, soit par leur présence, soit par les cadeaux distribués, l'intérêt que les fournisseurs portent à leur clientèle.

AU SERVICE CANTONAL DES AUTOMOBILES

Le «Bulletin officiel» a publié dernièrement une communication aux termes de laquelle les taxes de circulation pour les véhicules à moteur pourront être acquittées à partir du 1er décembre 1949 et jusqu'au 15 janvier 1950.

Il importe d'ajouter qu'il ne sera plus nécessaire désormais, de faire la navette entre la Caisse de l'Etat et le Service des automobiles, les paiements pouvant être faits directement aux guichets de ce service.

Ce sont là deux innovations que les intéressés apprécieront sans doute. Ces mesures, entr'autres, avaient été demandées il y a plusieurs mois par la Section Valais de l'Automobile-Club de Suisse. Un mémoire complet, étudiant les problèmes de la circulation automobile en Valais, avait été remis à M. le Chef du Département de Police. D'autres questions, soulevées dans ce moment, recevront prochainement une solution.

CHRONIQUE SÉDUNOISE

A CHACUN SA VÉRITÉ

Le retour de la Mission obtient, cette semaine, un succès qui a dépassé toutes les prévisions. A voir la foule qui se presse à l'église le soir on constate que les prédicateurs jouissent d'une réputation extraordinaire. Une réputation qui est née depuis la Mission de l'an passé.

A cette époque on rencontrait plusieurs personnes qui doutaient de la valeur des sermons. On entendait des propos malveillants à l'adresse de ceux qui prêchaient dans nos églises. Non pas qu'on les railleait. Mais on sentait que pour quelques personnes tout cela n'avait que l'apparence du bla-bla-bla.

Puis l'écho s'est répandu dans toutes les couches de la population. On a dit que les causeries étaient intéressantes. Que les prédicateurs étaient exceptionnellement doués; qu'ils étaient de grands orateurs et qu'ils ne mâchaient pas les mots. Ils ne craignaient point, en pleine église, de dire à chacun sa vérité en termes clairs et précis. Dès lors on s'est demandé, par ci et par là, si le déplacement valait la peine.

Petit à petit toutes les femmes sont allées à la Mission. Vers la fin de la Mission on voyait à la Cathédrale des hommes qui n'y avaient plus mis les pieds depuis plusieurs années. Et enfin, timidement, s'étaient glissés d'autres hommes qui avaient juré de ne plus entrer dans une église de leur vie. Ceux qui avaient perdu la foi — du moins qui croyaient l'avoir perdue — étaient là, dans un coin, et écoutaient les sermons avec un étonnement réjouissant.

Cette année, dès le premier soir, toute la population est revenue sans abstention. Toutes les personnes qui ne peuvent suivre les offices du matin sont présentes le soir et le succès est tel qu'on ne sait plus où placer les retardataires. Ils sont nombreux ceux qui restent dehors et cherchent à saisir quelques bribes des paroles pleines de sagesse, de vérité, d'intelligence que prononcent à tour de rôle les Pères de Coninck, Rullens et Delepiere.

Il est vrai que Sion a une chance inouïe d'avoir de tels orateurs pour ce retour de mission. Le thème choisi est vaste. La vie de famille et le droit familial sont traités avec autant d'objectivité que de vérité. La vie intérieure des êtres unis par les liens du mariage, la personnalité humaine, le caractère, tout cela est discuté avec un puissant raisonnement. On fait appel à l'intelligence de l'individu, à son jugement, à sa compréhension, à ses vertus, à son discernement, à sa conscience et à son bon sens toujours indispensables pour sauvegarder l'esprit de la famille. Il y a une philosophie des choses et des êtres qui échappent trop souvent à ceux qui sont plongés dans une vie active d'affaires et de labeur. Les arguments utilisés pour démontrer les droits et les devoirs de l'époux et de l'épouse, du père et de la mère prouvent que les efforts à faire sont grands et nobles.

Il fait bon écouter des hommes qui traitent en maître des problèmes que l'indifférence et l'habitude amenuisent en provoquant la lassitude chez les époux, lassitude qui crée l'ennui, qui devient fatalement une raison de mésalliance. Les problèmes sont aussi divers qu'importants. Et, dans leurs conclusions, les pères sont catégoriques. L'expérience qu'ils ont des hommes et des choses leur permet d'analyser les sentiments humains avec une logique implacable. Et c'est bien cela qui attire

la foule des gens qui veulent enfin savoir où se trouve la vérité. Chaque être se pose des questions qu'il est incapable de résoudre et c'est à la mission qu'il en trouve les réponses.

Personne, parmi nous, ne peut être et rester indifférent aux leçons de la grande mission. Puis-ent-elle hisser les hommes et les femmes qui la suivent à un degré de sagesse un peu plus élevé, à un degré de bonté un peu meilleur, à une foi plus certaine et à un amour du prochain qui nous éloigne de plus en plus de la médisance et des autres péchés du même acabit.

La Mission nous ramène aux sources pures de la pensée, de l'esprit, de l'âme et du cœur. Profitez-en largement.

f.-g. g.

SUICIDE OU DISPARITION ?

Un habitant du hameau de Drône-Savièse a disparu à Sion depuis quelques jours. Après une enquête des services de police, on a trouvé les habits du disparu aux abords du Rhône, près de la scierie Bérard. On ne sait pas encore si l'homme, nommé Jean Luyet, s'est jeté dans le Rhône ou s'il a simulé un suicide.

Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que le corps de M. Jean Luyet a été repêché dans le Rhône, près de la Drague. Le Dr Maurice Luyet a été appelé pour faire les constatations du décès. La justice s'est également rendue sur les lieux.

UN PORTRAIT

Riquet bout d'homme

Riquet est un gentil petit garçon. Il aime bien ses parents, qui lui rendent son affection, car papa et maman savent que «les bons comptes font les bons amis».

Câlin comme tous les enfants de son âge — Riquet à cinq ans — ce gosse sait se rendre utile à sa maman pour de menus travaux: aider à dévider les écheveaux de laine, aller à la cave chercher les pommes de terre, au bûcher apporter les bouts de bois pour le chauffage, cirer les chaussures. Son grand plaisir est de voir sa chère maman contente de son application, de son zèle, et pour lui épargner de la fatigue, c'est volontiers qu'il va chez l'épicier et en revient tout fier avec le filet rempli de ses achats.

Envers son papa ce sont les mêmes attentions, lorsqu'il rentre le soir. A peine est-il arrivé, qu'il saute à son cou et l'embrasse avec effusion. Une petite jalousie envers sa maman, le fait courir à sa rencontre, pour être le premier à recevoir le baiser paternel.

Riquet possède d'autres qualités: il aime l'étude et le travail. A son âge, il sait déjà lire le titre du journal que le facteur apporte et il le remet joyeusement à sa mère en lui disant «Tiens, une lettre et la «Feuille d'Avis».

Mais ce que Riquet préfère, ce sont les veillées entre son père et sa mère. Il reste sagement assis, écoute les récits paternels et curieusement pose des colles, car il veut tout savoir.

C'est un bon petit gars qui fait la joie de ses parents et qui — s'il continue — fera son chemin dans la vie...

UN POIGNET BRISÉ

Un jeune homme de la région a fait une mauvaise chute au cours de laquelle il s'est

TEA-ROOM-CONFISERIE
Bergère
SIEN
AVENUE DE LA GARE
NOS DÉLICIEUX MARRONS GLACÉS

cassé un poignet. Il a reçu les soins d'un médecin de la place. L'accident s'est produit alors que le jeune homme transportait des planches pour le compte d'un privé.

SUCCES UNIVERSITAIRES

M. Jules-Raymond Favre, fils de M. Jules Favre, de Sion, a brillamment réussi ses examens de licence ès-sciences économiques et commerciales à l'Université de Fribourg. Nos félicitations à ce jeune lauréat.

Mlle Elisabeth Amherdt, fille du Dr Ph. Amherdt, a passé avec succès les examens de licence en droit à l'Université de Genève. Nos compliments.

LA REVUE «SUIVEZ L'GUIDE» A SION

L'excellente revue d'André Marcel et d'Albert Verly sera jouée à Sion, au Théâtre, les 1er, 2, 3 et 4 décembre 1949, sans prolongation. A Sierre, six soirées ont été données et jouées à guichets fermés. La location est ouverte et il est prudent de réserver ses places à l'avance chez Tronchet.

AU LOTO... AU LOTO... AU LOTO...

Tout le monde va au loto... au loto... On ne parle que de cela partout... au loto... Où vas-tu Basile?... Au loto... Que diable, de quel loto s'agit-il? Au loto... pardi!...

— Au loto du Maennerchor-Harmonie, pardi!
— Quand aura-t-il lieu?
— Dimanche matin dès 11 heures au café du Grand-Pont et, pour la suite, voir aux annonces.

LES SPORTS

FOOTBALL

Châteaufief I-Riddes I: 2-2

(mi-temps: 0-0)

Les deux leaders du groupe II de 4me ligue se sont rencontrés dimanche sous la ferme et appréciée direction de M. l'arbitre Vitali, de Chippis.

Un nombreux public est venu encourager ses favoris. Sur la ligne de touche sont présentes les autorités civiles et religieuses, ainsi que le vice-président de Sion.

Inutile de dire que les deux onze vont tout mettre en œuvre pour s'assurer la victoire.

La première mi-temps voit un jeu rapide, de jolies passes précises; on remarque la précision du jeu de tête des arrières Riddans et leur rapidité sur

la balle. Mais rien n'aboutit sauf un but pour Châteaufief qui est annulé pour off-side.

Dès la reprise, Riddes attaque résolument et marque son premier but autogol qui suit bientôt un second. Les locaux jouent de malchance: un penalty est sifflé contre leurs couleurs, il échoue dans les décors. Le dernier quart d'heure est à l'avantage des jeunes banlieusards (l'âge moyen des joueurs est 20 ans) qui, loin de capituler, partent à l'attaque avec fougue et glissent 2 fois la balle au fond des filets adverses sur passes bien suivies.

Le coup de sifflet final donne un résultat nul 2 à 2 et la fin d'un match des plus sportifs et courts disputé jusqu'au bout sur ce terrain. Un spectateur.

Classement: Châteaufief 7 matches, 13 points; Riddes: 7 matches, 13 points.

L'ESCRIME... LE SPORT DU «PANACHE»

Qui ne se souvient avoir vibré à la lecture des exploits du fameux d'Artagnan et des trois mousquetaires? Quel enfant n'a rêvé être un de ces célèbres «bretteurs» ayant acquis sa réputation l'épée à la main? Les récits populaires nous ont montré des héros aimant la vie et méprisant la mort. L'histoire est pleine de leurs exploits.

Les escrimeurs d'aujourd'hui, avec fierté, se réclament de ces ancêtres. Là au début, chacun fabriquait ses propres armes. Elles étaient lourdes et peu maniables. Avec leur perfectionnement, se précisèrent les méthodes de combat. L'idée prenait corps que la victoire ne s'acquiert pas seulement par la force du bras, mais aussi par la pensée. La finesse, l'intelligence, la ruse allèrent bien-tôt se discipliner et prendre leur part aux joutes. De nos jours, l'escrime nous est restée avec le prestige d'une technique qui est allée s'améliorant durant des centaines d'années. Les luttes à l'épée ne sont plus meurtrières. Elles n'en ont pas moins conservé leur caractère propre d'antan. L'élégance et le panache dont elles aiment s'entourer n'ont d'égal que leur absolue loyauté.

Le fleuret permet d'acquérir le doigté, la souplesse, la rapidité d'exécution. Les coups valables sont ceux qui atteignent le tronc de l'adversaire. L'escrime à l'épée est à l'escrime au fleuret ce que le «catch» est à la lutte gréco-romaine. A l'épée, la seule règle est de toucher. Tous les coups de pointe sont valables, à n'importe quel endroit qu'ils puissent arriver. Le sabre est une arme de convention avec laquelle on peut toucher de la pointe et du tranchant. Du fait d'ajouter les coups de tranchant, aux coups de pointe, les assauts de sabre sont souvent violents. Les tireurs emportés par la vitesse frappent de toutes leurs forces. Ceci crée une atmosphère spéciale à l'escrime au sabre, faisant admettre que les sabreurs doivent avoir un tempérament particulier.

Ces trois armes vont se dérouler le samedi 26 novembre dans la salle de l'hôtel de la Paix à partir de 21 heures. Chaque ami de l'escrime, chaque profane au noble sport y vivra des moments d'intense émotion et vibrera aux assauts pacifiques dont la lutte n'entraîne jamais la recherche du beau jeu.

Dans nos cinémas...

Au Lux

Dès ce soir mercredi à 20 h. 30, **Le Secret de Mayerling**, un grand film français.

Au matin du 30 janvier 1889 un drame lamentable bouleversait l'Europe! Suicide? Crime passionnel? ou exécution politique?...

Depuis, des historiens se sont penchés sur le mystère de la mort de Rodolphe et de Marie Vetsera et Jean Delanno, dans une reconstitution somptueuse, nous donne enfin le mot de l'énigme. L'archiduc Rodolphe de Habsbourg est majestueusement incarné par Jean Marais et Marie Vetsera, la douce Marie-Chérie de la légende: c'est Dominique Blanchard, qui vient de conquérir le cinéma par ce premier film. Un entourage brillant contribue à faire de cette poignante tragédie impériale une œuvre prestigieuse, considérée comme étant le monument 1949.

Moins de 18 ans pas admis.

Dans nos sociétés...

Société de gymnastique homme: Jeudi pas de répétition pour cause Mission.

Classe 1906. — N'oubliez pas le souper-choucroute samedi 26 novembre au café de la Brasserie. Dernier délai pour les inscriptions: jeudi 24 novembre.

Votre santé est précieuse...

Ne confiez donc l'exécution de vos chaussures orthopédiques qu'à une Maison de confiance.

CORDONNERIE P. MORAND

Supports plantaires sur mesure, exécutés par spécialiste.

DIMANCHE

dès 11 h. 30 et 16 h. 30



du Maennerchor-Harmonie

Invitation cordiale

Curacao
TRIPLE SEC
D.O.M.
DISTILLERIE VALAISANNE... DIVA S.A. SION

Dernière heure pour la réception des annonces:

Commerciales ou petites annonces: 9 heures.

Avis de décès: 11 h. 30.

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Trempé avec
OMO
est à moitié lavé

Imprimerie Gessler * Sion

Avenue de la Gare - Pratifiori — Tél. 2.19.05
IMPRIME TOUT

GRIOTTINE
Liquueur de grande classe
au jus de fruit MORAND
MARTIGNY

CINE LUX

DU MERCREDI 23 au DIMANCHE 27 novembre

UNE MAGISTRALE RÉALISATION DE JEAN DELANNOY

LE SECRET DE MAYERLING

Une grandiose réalisation française tirée d'un fait historique étrange, d'un drame d'amour réel dont le mystère n'a jamais été éclairci, interprété par

JEAN MARAIS ★ DOMINIQUE BLANCHARD

Les historiens se sont penchés sur le mystère de la mort de RODOLPHE et de MARIE VETSERA... SUICIDE?... CRIME PASSIONNEL?... EXECUTION POLITIQUE?... Basé sur des documents indiscutables LE SECRET DE MAYERLING apportera l'explication de ce drame.

JEUNES GENS EN DESSOUS DE 18 ANS PAS ADMIS

CAPITOLE

DU MERCREDI 23 au
Dimanche 27 novembre

SUITE ET FIN

du grand film français d'aventure, d'amour, de cap et d'épée

LE CAPITAN

tiré du roman de MICHEL ZÉVACO

interprété par PIERRE RENOIR ★ JEAN TISSIER
AIMÉ CLARION ★ LISE DELAMARRE
HUGUETTE DUFLOS ★ G. GENIAT

2me ÉPOQUE: LE CHEVALIER DU ROI



- COMPLETS garçonnets, depuis Fr. 53,—
- COMPLETS hommes » 98,—
- MANTEAUX mi-saison » 130,—
- MANTEAUX d'hiver » 150,—

Tout pour le ski

A. Bortis et cie
Avenue de la gare, Sion
Anciennement « Prix de Fabrique »

«Une bonne adresse...»

pour vos achats de:
POULETS à rôtir du pays
POULES à bouillir
LAPINS
aux meilleures conditions

à l'

Epicierie VALERIA

Alimentation SION
Service à domicile — Tél. 2.18.65

Occasion

Manteau fourrure, noir 42
Redingote noire 40-42. Bas
prix. Tél. 2.12.19.

N'ATTENDEZ PAS...

au dernier moment pour apporter vos annonces!

Jeune fille cherche place comme

Vendeuse

dans bon magasin de la place
S'adresser sous chiffres 13358
S Publicitas Sion.

Egaré

gros pigeon blanc moucheté.
Tél. au No 222 42, Sion.

A vendre

aux Creusets, Sion, terrain de 509 m2. Se prêterait pour jardin fruitier ou place à bâtir.

S'adresser à l'Agence Cyrien Varone, Sion.

Potager

émaillé blanc, pour pension, hôtel, grandeur 220/100, avec circulation d'eau, 2 fours 2 étuves, en parfait état. Prix très avantageux. S'adresser: M. Alvensleben, Villa Mandragore, La Tour de Peilz, ou tél. 5.44.43.

Je cherche jeune fille

pouvant coucher chez elle, pour la garde d'un enfant de 3 ans.
S'adresser sous chiffre P 13359 S Publicitas Sion.

La personne que l'on a vue prendre une bicyclette dame, dans un bûcher, sous les fenêtres d'une maison d'habitation, à Châteaufief, dans la nuit du 20 au 21 courant, est priée de la ramener au même endroit, sinon plainte sera déposée.

Peinture

Couleurs à l'huile et à l'eau. Badigeon, Huile de lin, Térébenthine, Vernis, Siccatif Pinceaux Eponges

DRUGERIE SÉDUNOISE
Tél. 2.13.61
Expéditions par poste au dehors

Coiffeur

italien pour Messieurs cherche place. Libre depuis le 28 nov. Tél. 2.15.26 Sion.

Trousseaux de lingerie complets, tous les draps de dessus et de dessous en pur coton double fil, au prix avantageux de

Fr. 390.-

Le trousseau peut être livré tout de suite ou réservé pour plus tard. Monogrammes et broderies compris dans le prix. Commodity de paiement

Demandez tout de suite 6-chantillons à
Mlle S. Bornstein
Rümelinbachweg 10
Bâle

Viande de vache de 1er ordre

pour sécher ou pour faire des saucisses, avec ou sans charge, ou par quartiers entiers livrés à des prix très avantageux.

Boucherie A. Düllmann, Belp/Berne, tél. 731 89
Prière de demander prix-courant

Jeune fille Italienne cherche place de suite comme

Bonne à tout faire

S'adresser à Publicitas Sion sous chiffres P 13357 S.

A vendre

Potager

en parfait état. S'adresser chez Varonier Maurice, cordonnier.

Demandez le catalogue **BUCHERER** spécialement pour montres

Damen-Uhren
18 Kt. Gold

18 kt. Gold 140.—
18 kt. Gold 98.—
18 kt. Gold 190.—

BUCHERER
Goldwaren-Fabrik

100 Jahre
BUCHERER
1888 - 1948

ZÜRICH LUGANO LUZERN ST. MORITZ INTERLAKEN

Cuirs et peaux

sont achetés aux plus hauts prix

Vallotton & Cie, Tannerie

Rue du Rhône

Tél. 2 11 06



Entre amis
une bonne
Bière



HERMES
Ambassador

La machine moderne à grand rendement, retour électrique du chariot, introduction du papier et interligne automatiques, pupitre porte-sténogramme inédit.

OFFICE MODERNE • SION
OLIVIER - ELSIG

DENRÉES ALIMENTAIRES

Détail

HOIRIE CH. GRASSO
SION

Grains ● Farines ● Semences sélectionnées

Téléphone 2 11 28

ASSURANCES

Le soussigné informe ses amis et connaissances ainsi que le public en général qu'il a repris la représentation de l'UNION SUISSE, compagnie générale d'assurances, à Genève fondée en 1887.

La compagnie est représentée en Valais par son père :

M. ALBERT ROULET, agent général
depuis l'année 1900

ASSURANCES : Incendie, vol avec effraction, dégâts d'eau, transports, bris de glaces ainsi que toutes autres assurances : vie, accidents, responsabilité civile, etc.

Bureau :

M. Albert Roulet, Av. du Midi, tél. 2 11 05

Appartement :

René Roulet, Petit Chasseur, tél. 2 13 71

René Roulet.

Très beaux

Marrons

de la vallée du soleil, 10 kg. fr. 6,50, plus port et emballage.

E. Andreazzi, Dongio-Tessin.

On cherche pour Zurich

Vin du Valais

en échange contre

Tracteur

agricole Diesel. Prix frs. 6 200.—

Offres par écrit à Frei, Triemlistr. 23, Zurich 9-47.

Classe 28

Invitation cordiale à tous les contemporains, au Café des Alpes, Place du Midi, samedi soir 26 courant.

A vendre

au centre de la ville, local complètement rénové, servant de magasin.

Sous gare, terrain arborisé place à bâtir, de 1200 m² environ.

S'adresser au bureau du journal sous chiffre 3833.

A vendre

1 poussette et 1 pousse-pousse en bon état.

S'adresser au bureau du journal sous chiffre 3835.

On prendrait

Vigne

à travailler, à moitié, env. 1000 à 2000 toises. Région Sion-St-Léonard.

S'adresser sous chiffre P 13323 S Publicitas Sion.

A vendre

1 belle chambre à coucher, armoire 3 portes et grand lit. S'adresser au bureau du journal sous chiffre 3834.

A vendre d'occasion

Poussette

en bon état. S'adresser au bureau du journal sous chiffre 3831.

Jeune fille

cherche place comme aide dans ménage ou commerce. S'adresser au bureau du journal sous chiffre 3832.

Trouvé

à la foire de samedi 19 novembre, 1 paquet. S'adresser à la Gendarmerie de Sion.

J'ai

PERDU

mon tricycle Helvétia bleu. Qui me le rapportera contre récompense ? Jean-M. Gattlen, Place du Midi, Sion.

A vendre

à Sion, appartement de 3 chambres, cuisine, chauffage central. Libre de suite.

Faire offres sous chiffres 374 à Publicitas, Sion.

A vendre

d'occasion pour cause de départ, lits complets, tables de nuit, tables, lavabos, chaises et armoires, en bloc ou en détail.

S'adresser à Publicitas Sion sous chiffres P 13345 S.

TIRS A BALLE

a) Des lancements de grenades à main auront lieu au Nord d'Arbaz (Région de Seillon-Vermenala) aux dates suivantes :

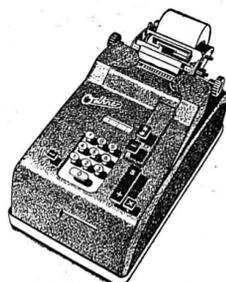
Mardi,	22. 11. 49	} de 0800 à 1630
Mercredi,	23. 11. 49	
Jeudi,	24. 11. 49	
Vendredi,	25. 11. 49	

b) des tirs au mousqueton, fusil-mitrailleur et pistolet auront lieu dans la région de Aproz (pentes 600 m. à l'Est d'Aproz) aux dates suivantes :

Mardi,	22. 11. 49	} de 0800 à 1630
Mercredi,	23. 11. 49	
Jeudi,	24. 11. 49	
Vendredi,	25. 11. 49	
Samedi,	26. 11. 49	} de 1400 à 1630

Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité des emplacements de tir et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles. Sion, 16. 11. 49

Place d'armes de Sion
Le Commandant :
Lt. col. E. M. G. Rüenzi.



Location par jour — par mois

Hallenbatter
à CIE SION

BOIS DE FEU

livrable à domicile à de bonnes conditions.
Maurice GASPOZ, transports, Place du Midi
Tél. 2 21 19

31

L'ÉTREINTE DU PASSÉ

Roman de
HENRI ARDEL

Avec passion, elle serrait l'enfant contre son cœur qui était haletant.

La petite mis ses lèvres sur le visage de sa mère :

— Oh ! oui, je vous aime, maman, ma chérie... Tellement ! oh ! tellement !... Mais, lui aussi, je l'aime... Vous rappelez-vous comme il me prenait dans ses bras... comme il me racontait de belles histoires... J'avais ma tête sur son épaule et il s'arrêtait de temps en temps pour me dire : « Petite Sonia, petite fleur, je t'adore ! » « Adorer », c'est tout ce qu'il y a de meilleur, n'est-ce pas ?... Et quand il avait mal à la tête, vous souvenez-vous aussi comme il aimait que je mette mes doigts sur son front ? Et puis, par moments, il prenait ma main et il l'embrassait, parce qu'il disait que je le guérissais, que j'étais son vrai docteur... De sa douce voix de petite fille, Sonia égrenait les souvenirs qui jaillissaient de son cœur, comme un torrent dont les digues sont soudain brisées. Vania n'essayait pas de l'interrompre. Dans la pensée, dans l'âme, dans tous les atomes de

son être, semblait-il, elle avait la vision de l'homme venant à elle, ivre de morphine et d'alcool, tremblant de volupté... qu'elle abattait d'un geste fou pour lui échapper... Sûrement, si en cette minute-là, elle avait pensé à Sonia, elle n'aurait pas tiré... Mais tout avait été si rapide...

Quelle épouvantable évocation faisait innocemment l'enfant !... Oui, l'homme dépravé qu'était Olivier avait toujours été pour sa fille un père délicat, aimant, respectueux de sa fraîcheur d'âme... De cette tendresse de son enfant elle l'avait privé... Tout ! elle lui avait tout pris... Et elle cependant, elle vivait heureuse... Heureuse ! Tout à coup, l'impression la déchira que, jamais plus, elle ne pourrait être heureuse, comme elle venait de l'être depuis son mariage avec Michel.

Elle demanda :
— Sonia, pourquoi, aujourd'hui, penses-tu ainsi à ton papa ?...

— Oh ! maman, ce n'est pas aujourd'hui seulement, c'est tous les jours... Surtout le soir, avant de m'endormir... C'est à ce moment-là que je le vois le mieux... Il vient me trouver... Sans doute, il entend comme je l'appelle... Je lui parle et il me semble qu'il me répond de venir avec lui. Mais je lui ai dit que je ne pouvais pas vous quitter, ma maman chérie... Vous aussi, je veux vous avoir toujours ! C'est trop triste quand un de vous manque... Je voudrais que vous et papa, vous soyez ensemble près de moi !
D'un geste inconscient, Vania serre ses mains l'une contre l'autre.
C'était pour elle une torture que ces naïves confidences... Ah ! pourquoi Sonia avait-elle une pensée et une sensibilité au

dessus de son âge ?

— Mon pauvre amour, ce que tu désires est impossible... Puisque ton papa est loin, reste avec moi qui n'ai plus que toi... — Maman, vous avez mon ami Michel. Il est si bon avec vous... Alors, vous n'êtes pas toute seule ! Est-ce que papa aussi a quelqu'un près de lui qui le gâte ?

— Où il est, ma Sonia, il n'a besoin de personne... Ne te tourmente pas pour lui... Il se repose.
— C'est sûr, maman ?
C'est sûr, répéta-t-elle avec tant de certitude dans l'accent que Sonia se tut et ferma les yeux.

Mais au bout de quelques secondes, elle reprit encore :
— Maman, je vous en prie, en attendant que je puisse aller le voir, nous parlerons de lui ensemble... vous voulez bien ?
Un frisson secoua Vania.

— Parle de lui avec Niania... Moi... moi... je ne le peux pas... Cela me ferait trop mal !...
— Alors, maman, je ne vous dirai rien. Mais... est-ce que vous ne voudriez pas me donner son portrait, que je l'aie dans ma chambre !... Je ne l'ai pas vu depuis si longtemps, mon cher, cher papa...

Cette épreuve-là, Vania, non plus, ne l'avait pas prévue... Voir le portrait d'Olivier dans la chambre de l'enfant où, sans cesse, elle entraînait, est-ce qu'elle pourrait accepter ce supplice sans cesse renouvelé ? Toujours, devant le beau visage de l'homme qu'il avait été, elle apercevrait la face livide aux traits rigides sous le filet de sang qui les marbraient...
— Tu désires beaucoup ce portrait, ma Sonia chérie ?

La tentation la dévorait de répondre à l'enfant que la vue de cette image, aussi, lui ferait mal... Mais elle sentait qu'elle n'avait pas le droit de dire ces mots, pour fuir le désir de l'enfant, — si naturel...
— Si je le désire ?... Oh ! oui, maman, de tout mon cœur ! Donnez-moi ce portrait, pour que je voie papa tout le temps, puisque je ne peux pas aller le trouver !

— Aller le trouver !... Tais-toi ! Sonia. Tu ne sais ce que tu dis là !... Oui, tu auras ce portrait... Mais maintenant, mon trésor, va jouer... Il faut que j'écrive... Elle était à bout de forces. Et pourtant la nécessité impérieuse la dominait de se « reprendre ».

Mais elle ne put y parvenir assez complètement pour tromper la clairvoyance de Michel auquel, tout de suite, une question anxieuse échappa :
— Vania, que t'est-il arrivé ?... Qu'as-tu ?
Et, comme elle connaissait le cœur qui l'interrogeait, elle livra le cri de son angoisse, en ce qu'elle pouvait :

— Oh ! Michel, pour la première fois, Sonia s'est mise à me parler de son père... Elle le regrette... Elle voudrait aller le trouver... Elle dit qu'il l'appelle. Oh ! Michel, j'ai peur !
Elle parlait comme une enfant affolée par une détresse terrible, elle, la femme périe d'énergie... Et il comprit quelle violence d'émotion l'avait bouleversée... Il s'efforça de la calmer.

— Tu as peur ?... Mais de quoi, ma Vania ? Il est bien naturel qu'une petite âme tendre comme l'est Sonia pense à son père qu'elle aimait ardemment.
— Michel...

— Quoi ? ma Vania.

— Michel ! s'il allait me la prendre ! Une telle terreur emplissait son regard, qu'une infinie pitié le pénétra pour elle qu'il connaissait si profondément maternelle... Il fallait bien vite l'apaiser ; et, avec une tendresse gaie, il dit d'un ton de grandier :

— Oh ! Vania, est-ce bien toi, ma courageuse Vania, qui te laisses ainsi émoouvoir par les rêveries d'une imagination de petite fille !...

Mais Vania ne parut pas l'entendre. D'une voix basse, l'accent lointain comme si elle parlait en rêve, elle continuait :
— Michel, avec moi, elle veut parler de son père...

— Eh bien ! chérie, cela aussi est très naturel. C'est un désir d'enfant aimante... Préférerais-tu que Sonia manquât de cœur ?
— Michel, cela m'est horrible de parler de lui !
Il s'étonna... L'accent de Vania avait été si tragique !

— Et pourtant, mon aimée, tu ne peux t'y refuser !... Pour parler de lui avec son enfant, souviens-toi seulement qu'il était un père excellent... qu'il adorait cette petite... Le reste, oublie-le...
— Oublier !... Ah ! Michel, si tu savais... si tu savais...

— Si je savais... quoi ?...
Il posait sur elle ce regard pénétrant qui fouillait les âmes et tant de fois y avait découvert la vérité... Ah ! que souvent il avait donc l'impression d'un secret — grave... — dans ce passé qu'elle gardait impérieusement pour elle seule !

(à suivre)